

Dépôt du budget**2024, année sous le signe d'investissements importants
et de la modernisation**

Châteauguay, le 19 décembre 2023 – La Ville de Châteauguay a adopté ses prévisions budgétaires pour l'année 2024 lors de la séance extraordinaire du lundi 18 décembre.

Atteinte de l'équilibre budgétaire

Pour l'année 2024, la Ville prévoit des revenus et des dépenses de 123 M\$. Pour la première fois depuis plus de 10 ans, l'équilibre est atteint sans avoir recours au surplus accumulé des années précédentes. Il s'agit d'une étape cruciale pour établir des bases financières encore plus solides pour l'avenir, alors que plusieurs investissements importants sont sur la table à dessin.

« Nous avons réussi à atteindre l'équilibre budgétaire pour la première fois en plus d'une décennie, grâce aux efforts consentis, en premier lieu, par tous les payeurs de taxes de Châteauguay au cours des dernières années. Je remercie l'administration municipale, le conseil municipal ainsi que le Comité finances, qui ont fait preuve d'une grande rigueur dans la confection de ce budget et à leur contribution au contrôle serré des dépenses et à la recherche de sources alternatives de revenus » affirme le maire de Châteauguay **Éric Allard**.

Modernisation de nos infrastructures et de nos milieux de vie

En 2023, la Ville a concrétisé de nombreux projets, dont la création du parc du 350^e CMP dans le cadre de son 350^e anniversaire, l'aménagement de trois terrains de balle de standard provincial au parc Philippe-Bonneau, le remplacement de modules de jeux à ce même parc de même qu'aux parcs Alfred-Dorais et Elmridge, la reconstruction du belvédère au centre nautique, l'aménagement d'un nouvel espace jeunesse à la Bibliothèque Raymond-Laberge ainsi que la plantation de deux micro-forêts. Du côté des infrastructures, la Ville a procédé, entre autres, au resurfaçage d'une quinzaine de rues et a débuté les travaux de refonte de l'entrée de ville à l'intersection des boulevards Industriel et Saint-Francis.

Poursuite des investissements en 2024

Annoncé à la fin de l'automne dernier, le chantier du nouveau complexe aquatique intérieur doit être lancé en cours d'année, tout comme les travaux de construction de la passerelle enjambant la rivière Châteauguay, près du parc Chèvrefils. D'autres parcs accueilleront de nouveaux modules de jeux, à savoir les parcs Roger-Déziel et Joseph-Petrelli.

Une dizaine de rues supplémentaires bénéficieront de travaux de resurfaçage, en plus des travaux de réfection de la voie de service de l'autoroute 30 afin de faciliter l'accès au parc industriel. La phase 2 des travaux du chantier du chemin de la Haute-Rivière est également prévue, tout comme

...2



les travaux préparatoires pour la nouvelle usine de production d'eau potable afin que les citoyens soient approvisionnés en eau de qualité et en quantité suffisante.

La population châteauguoise sera plus que jamais placée au centre de nos priorités avec la création du Bureau de l'expérience citoyenne qui permettra l'amélioration continue du service à la clientèle. Au niveau visuel, de nouveaux panneaux d'affichage numérique verront le jour en 2024 à des endroits stratégiques de la ville, dans le but de favoriser les communications avec celle-ci.

« Le travail effectué au cours des dernières années nous permet aujourd'hui d'optimiser nos façons de faire et de moderniser nos infrastructures, nos rues et nos parcs, en plus de nous donner tous les outils nécessaires au développement et à l'épanouissement de notre communauté. Cet héritage sera légué aux générations futures, d'où l'importance d'investir dans des projets porteurs pour le bien-être de la population et pour nous doter d'une meilleure offre de services » indique M. Allard.

Mesures pour lutter contre les changements climatiques

L'embauche d'une ressource dédiée à l'environnement, en 2023, a commencé à porter ses fruits. Chaque département a pour mandat d'intégrer la lutte aux changements climatiques dans l'atteinte de ses objectifs, de façon à favoriser la préservation de l'environnement dans toutes les sphères de la vie municipale. Plusieurs initiatives ont déjà été mises en place, comme l'électrification partielle de la flotte de véhicules municipaux, l'installation de bornes de recharge à différents bâtiments de la Ville ainsi que deux stations de liquide lave-glace.

Une nouvelle mesure d'écofiscalité a été instaurée afin de favoriser la densification ou la valorisation de certains espaces dans la ville. En effet, les immeubles non résidentiels et industriels, dont le coefficient d'occupation au sol (COS) est inférieur à 10 %, c'est-à-dire le rapport souhaité entre la superficie occupée par un bâtiment et celle du terrain entier se verront imposer une taxe selon une formule prédéterminée.

Impact sur le compte de taxes moyen sous le seuil de l'inflation

Malgré un taux d'inflation de 4,6 %¹ pour la région de Montréal, la Ville limite la hausse du compte de taxes moyen à 4,1 %², entre autres afin de respecter la capacité de payer de ses citoyen.ne.s. Ce montant équivaut à une augmentation de 155 \$ pour la maison unifamiliale moyenne.

À nouveau cette année, les citoyen.ne.s pourront payer leur compte de taxes en quatre versements, aux échéances suivantes : **15 février, 23 mai, 4 juillet et 7 novembre 2024.**

1. En date d'octobre 2023, l'Indice des prix à consommation (IPC) pour la région de Montréal est de 4,6 %.
2. Pourcentage d'indexation du compte de taxes incluant les tarifications basées sur une maison d'évaluation moyenne de 324 341 \$.